



COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenoble, le 21 septembre 2018

Pour la Nuit du droit 2018, tous au Palais de Justice de Grenoble !

Judi 4 octobre prochain, à l'occasion de la première Nuit du droit grenobloise et des 60 ans de la Constitution française, la Cour d'appel de Grenoble, en partenariat avec la Préfecture de l'Isère, la Faculté de droit de l'Université Grenoble Alpes, l'Institut d'études politiques de Grenoble, le Barreau de Grenoble et le Tribunal administratif, ouvre ses portes au public de 18h à 22h.

Pour présenter le programme grenoblois de cette manifestation nationale, une conférence de presse est organisée le jeudi 27 septembre 2018 à 11 h à la Cour d'appel de Grenoble (Place Firmin Gautier)

Fêtée pour la première fois à Paris le 4 octobre 2017 à l'initiative de Laurent Fabius, président du Conseil constitutionnel, la Nuit du droit (www.lanuitdudroit.fr) s'étend cette année à l'ensemble du territoire national. Partout en France, cette soirée a pour objectif de mieux faire connaître le droit, ses principes et ses institutions au grand public.

« La Nuit du droit pour voir le droit sous un autre jour »

Texte fondateur de la V^e République, clef de voûte de nos institutions et norme suprême du système juridique français, la Constitution a été promulguée le 4 octobre 1958. Cette date symbolique choisie pour la Nuit du droit est l'occasion de rappeler chaque année nos valeurs, nos droits et nos devoirs.

Souvent méconnu des citoyens, le droit régit tous les aspects de notre vie en société : il protège les libertés, garantit la sécurité juridique, permet le règlement pacifique des conflits, assure le bon fonctionnement de la vie économique et sociale.

Au programme de la Nuit du droit grenobloise

Lors de cette soirée à la Cour d'appel de Grenoble, le public pourra participer à des ateliers d'initiation au droit et assister à une simulation de procès d'assises. Cette manifestation sera aussi l'occasion d'ouvrir le débat sur la PMA, de faire connaissance et d'échanger avec les principaux acteurs du droit.

● 4 ateliers-débats de 18h à 19h30

sur le principe « Et si le droit n'existait pas » en :

- Droit administratif (autour du droit de la montagne)
- Droit civil (autour du droit de la famille et du droit du travail)
- Droit électoral (autour des élections européennes, avec une simulation interactive de débat parlementaire sur les modalités de scrutin « Soyez acteurs de la démocratie, revotez la loi sur les élections européennes ! »)

- et une présentation des dispositifs de médiation (« Vous avez tout à gagner ... osez la médiation dans le règlement de vos différends ! »).

● **Une conférence interactive et ouverte** de 19h30 à 20h30

sur la procréation médicalement assistée (PMA) avec le professeur Henri Oberdorff et le député Olivier Véran

● **Une simulation de procès d'assises** de 20h30 à 22h00. Avocats et magistrats joueront pour vous un procès criminel. Vous pourrez vivre le procès, en spectateurs attentifs ou de l'intérieur si vous êtes tiré au sort dans le public.

A l'heure où la justice participe au spectacle médiatique, lors de cette soirée la Justice fera le spectacle !

En savoir plus sur la Nuit du droit : www.lanuitdudroit.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Conférence de presse

Jeudi 27 septembre 2018 à 11h

Cour d'appel de Grenoble - Place Firmin Gautier – Grenoble

Nuit du Droit :

Jeudi 4 octobre 2018 de 18h à 22h (entrée libre)

Cour d'appel de Grenoble - Place Firmin Gautier – Grenoble

Tram B, arrêt « Palais de Justice - Gare »

À PROPOS

Cour d'appel de Grenoble

Une population de 1 897 000 personnes sur 3 départements ! 176 magistrats, 480 greffiers et fonctionnaires ! 980 avocats inscrits dans l'ensemble des barreaux de son ressort ! 400 notaires inscrits dans la chambre régionale des notaires de son ressort ! La cour d'appel de Grenoble, c'est aussi : 5 tribunaux de grande instance (Grenoble, Valence, Vienne, Bourgoin-Jallieu et Gap), 7 tribunaux d'instance (Grenoble, Valence, Vienne, Bourgoin-Jallieu, Gap, Romans-sur-Isère, et Montélimar), 6 conseils des prud'hommes (Grenoble, Valence, Vienne, Bourgoin-Jallieu, Gap et Montélimar) et 4 tribunaux de commerce (Grenoble, Romans-sur-Isère, Vienne et Gap). En 2015, les juridictions du ressort ont rendu 32 500 décisions en matière civile et 136 000 en matière pénale.

<http://www.justice.gouv.fr/>

Tribunal administratif de Grenoble

Le tribunal administratif de Grenoble se rattache à l'ordre de la juridiction administrative qui est compétente pour juger les litiges opposant une personne privée à l'État, à une collectivité territoriale, à un établissement public ou à un organisme privé chargé d'une mission de service public. La justice administrative a pour rôle de faire respecter le droit par les administrations et réparer les dommages que celles-ci ont pu causer. Le tribunal, dont le ressort s'étend aux départements de la Drôme, de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie, est ainsi amené à se prononcer sur des contentieux divers en matière d'urbanisme, de fonction publique, de responsabilité des administrations, d'impositions directes et de TVA, de marchés publics, de police administrative, de droit des étrangers ..."

Sciences Po Grenoble

Sciences Po Grenoble est une grande école de formation des cadres du secteur public et privé. Créée en 1948, elle assure aujourd'hui la formation de plus de 2000 étudiants recrutés sur concours. Elle s'appuie à cet effet sur 70 enseignants-chercheurs permanents, 400 intervenants professionnels extérieurs et trois laboratoires de recherche.

Université Grenoble Alpes – UGA

Fruit de la fusion en 2016 des universités Joseph Fourier, Pierre-Mendès-France et Stendhal, l'Université Grenoble Alpes représente un acteur majeur de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. Dans un monde de plus en plus compétitif, l'UGA a pour ambition de mieux répondre à l'ensemble des défis posés aux universités par le monde d'aujourd'hui et de demain, et d'être encore plus visible et attractif à l'international. Grâce à ses 80 laboratoires, en partenariat avec les organismes de recherche et les grandes écoles du site, la recherche à l'UGA gagne en interdisciplinarité pour être à la pointe de l'innovation. Son offre de formation couvre également l'ensemble des champs disciplinaires. L'UGA est aujourd'hui en mesure de proposer à ses 45 000 étudiants des formations transversales et de faciliter les passerelles entre les diplômés.

<https://www.univ-grenoble-alpes.fr>

Univ. Grenoble Alpes, université de l'innovation

Univ. Grenoble Alpes, l'université intégrée rassemblant les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche de Grenoble, correspond à un des principaux sites scientifiques français de renommée mondiale : 60 000 étudiants dont 9 000 internationaux, 5 500 enseignants-chercheurs et chercheurs, 3 700 doctorants, plus de 8 000 chercheurs accueillis chaque année, issus de tous les horizons. Univ. Grenoble Alpes s'appuie sur un écosystème innovant et dynamique, situé au cœur des montagnes, qui allie qualité de vie, audace et ouverture au monde.

<http://edu.univ-grenoble-alpes.fr>

Contacts presse :

Muriel Jakobiak-Fontana, directrice adjointe de la communication
Tél. : 06 71 06 92 26 - muriel.jakobiak@univ-grenoble-alpes.fr

Cyril Moëgne, Chef de cabinet du procureur général de la cour d'appel de Grenoble
chcab.pg.ca-grenoble@justice.fr

Benjamin Courraud, Juriste assistant placé auprès de M. le premier président de la cour d'appel de Grenoble
benjamin.courraud@justice.fr